

SYNTHÈSE PROJET DE SERVICE 2023 - 2027

AEMO Nord et Sud

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

PRÉAMBULE



Les Projets de service de l'AEMO Nord et Sud ont été réactualisés en 2022, ce sont des documents obligatoires issus de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médicosociale.

Cette synthèse est destinée à vous faire découvrir les objectifs que nous nous sommes donnés et la dynamique d'amélioration dans laquelle s'inscrit les services à 5 ans.

C'est un outil de communication mis à disposition des usagers, familles, professionnels et partenaires.

Les Projets de service permettent de donner à tous un sens commun à l'action dans le respect de chaque personne accompagnée,

METHODOLOGIE



Les Projets de service ont été bâtis par étapes successives et avec la participation active des professionnels, usagers et administrateurs afin de partager les expériences et de travailler sur des objectifs de progrès communs.

La démarche s'est attachée à analyser la situation actuelle mais aussi les évolutions futures de l'environnement de proximité : offre du territoire, parcours des personnes, partenariats...

Les Projets de service se sont également nourris de l'ensemble des réflexions issues des processus d'évaluation, du Projet Associatif.

L'UDAF DU FINISTÈRE



L'UDAF intervient auprès des personnes, des familles pour favoriser leur intégration sociale, leur autonomie, l'amélioration de leurs conditions d'existence, et ce dans le respect de leurs aspirations, de leur dignité, de leurs droits.



Les missions de l'UDAF sont :

- Donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial
- Représenter auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles
- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge,
- Exercer devant toutes les juridictions l'action civile, relatifs aux faits de nature à nuire aux intérêts des familles.

L'UDAF du Finistère, c'est :

- Un **Conseil d'Administration** présidé par **M. René ABGRALL**
- Une **Direction Générale** confiée à **M Eric MOREAU**
- Une **équipe de direction** autour de **4 pôles** :

Institution Familiale - Isabelle UGUEN
 Direction Administrative et Financière - Erwan LE MAITRE
 Direction Protection Juridique et Autonomie - Ronan KERMARREC
 Direction Enfance-Familles-Accompagnement - Evaluation - Carole LE ROY

- Environ **250 collaborateurs salariés** à partir des 3 sites : Brest, Quimper et Morlaix.

Différents services dans les domaines de l'accompagnement et la Protection des Enfants et des Familles, des majeurs

AEMO NORD ET SUD

Les services AEMO Nord et AEMO Sud de l'Udaf du Finistère ont une capacité de :

- **de 170 mesures pour le service AEMO de Brest**
- **de 157 mesures pour le service AEMO – AEMO à moyens renforcés de Quimper**

Les missions du service :

Le Juge des Enfants désigne un service d'Action Educative en Milieu Ouvert ou à moyens renforcés en lui donnant mission :

- de protéger l'enfant,
- d'apporter aide et conseil à la famille.

Le service devra :

- s'assurer de la sécurité, de la santé, de la moralité, des conditions, de l'éducation de l'enfant maintenu dans son milieu de vie,
- favoriser l'exercice de l'autorité parentale,
- favoriser l'émergence d'une dynamique familiale propre à satisfaire les besoins et la sécurité de l'enfant ou son autonomie.

RÉSULTATS ENQUÊTES

AEMO Nord et Sud



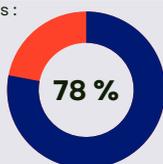
Toute l'équipe UDAF de l'AEMO vous remercie de votre participation à l'enquête diffusée en juillet 2022.

Et voici pour vous, les résultats

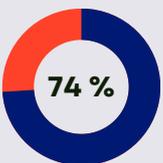
Les Familles

Votre information et participation

Vous êtes :



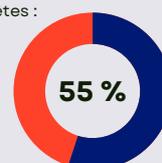
à avoir été informés des attentes du juge au début de la mesure



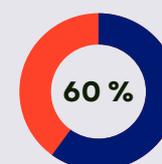
à avoir eu le sentiment d'avoir pu vous exprimer et avoir été entendues par les services

Votre perception de l'exercice de la mesure

Vous êtes :



à estimer que l'intervention éducative vous a aidé dans votre rôle parental

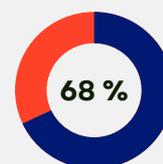


à estimer que l'intervention éducative vous a été bénéfique à votre enfant

Vos principaux besoins



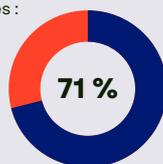
Le niveau global de satisfaction



Les Partenaires

Votre information de notre intervention

Vous êtes :



à avoir été informés

Mais des difficultés sur :

- la coordination entre la liste d'attente et admission
- le lien avec les écoles notamment le service social
- l'utilisation de pronotes
- Le développement de temps de synthèse et d'échanges

Vos besoins qui nécessiteraient une adaptation de nos intervention

Organiser des rencontres inter-services

Augmenter les contacts

Améliorer l'interconnaissance

Favoriser les synthèses

NOS OBJECTIFS



2023- 2027

1

Mettre en place un dispositif de veille en matière de lutte contre la maltraitance

2

Améliorer le traitement des listes d'attente

3

Poursuivre la recherche de partenariats spécifiques

4

Poursuivre le travail d'amélioration du traitement des situations conflictuelles

5

Accompagner l'évaluation des possibilités d'accueil familial préalablement aux demandes de placement

NOS OBJECTIFS



Mettre en place des protocoles spécifiques par tranche d'âge :

- **Poursuivre la réflexion sur les modalités d'intervention auprès des adolescents**
 - **Evaluer le protocole de prise en charge des enfants de moins de trois ans**
-



Permettre le développement des hébergements extérieurs en AEMO à moyens renforcés

QUI PILOTE
LE PROJET ?



Le directeur du Pôle

QUI MET
EN ŒUVRE ?



**Les Pilotes
d'actions**

DANS
QUEL BUT ?



**Relever des défis
pour progresser**

POUR
QUI ?



**Les personnes
accompagnées**